

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 7 janvier 2019 à 20h00 en la salle des délibérations du conseil.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Procès-verbal du 3 décembre 2018
 - 3.2 Procès-verbaux du 10 décembre 2018
4. Finances
 - 4.1 Approbation du paiement des comptes
 - 4.2 Demande de financement temporaire auprès de Desjardins
5. Période de questions réservée à l'assistance
6. Subventions, commandites et demandes
 - 6.1 Demande de tenue de l'événement Demi-Marathon des Vergers – Édition 2019
 - 6.2 Demande de subvention Club de Ski de Fond et Raquette de Rougemont
 - 6.3 Demande de don – Fondation « Les Enfants de l'Opéra »
7. Avis de motion, lecture et adoption de règlements
 - 7.1 Règlement amendant le plan d'urbanisme 2018-249 afin de modifier les plans des grandes affectations du sol
 - 7.2 Second projet de règlement amendant le règlement de zonage 2018-242 afin de modifier les usages de la classe service social et gouvernemental (P-4)
8. Administration et greffe
 - 8.1 Modification au contrat d'assurance MMQP-03-055037.13 auprès de la Mutuelle des Municipalités du Québec
 - 8.2 Adhésion 2019 à la Campagne de promotion touristique régionale de Tourisme au cœur de la Montérégie
 - 8.3 Autorisation de prolongement du droit d'accès sur la Grande-Caroline du Club de CRVTT
9. Autres sujets d'intérêts pour la municipalité
10. Période de questions réservée à l'assistance
11. Levée de la séance

Procès-verbal

Ouverture

La session est ouverte, sous la présidence du maire, M. Michel Arseneault, à 20h00.

Sont présents : Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district # 1
 Madame Marielle Farley, conseillère au district # 2
 Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3
 Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5
 Monsieur Bruno Despots, conseiller au district # 6

formant quorum.

Est absent, Monsieur Mario Côté, conseiller au district # 4

Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et secrétaire-trésorière.

19-01-3615

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Eric Fortin et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé. L'ordre du jour ne peut être modifié.

Vote pour :5

Vote contre :

19-01-3616

Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2018

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Bruno Despots et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018 tel que rédigé.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3617

Adoption des procès-verbaux du 10 décembre 2018

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance extraordinaire du 10 décembre 2018 tel que rédigés.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3618

Approbation du paiement des comptes

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer et déjà payés a été présentée au comité finance nommé par le maire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'approuver :

- La liste des comptes du budget des activités financières au 7 janvier 2019 pour un montant total de 260 223.33 \$ incluant les quotes-parts trimestrielles de la MRC de Rouville et de la Régie d'assainissement des Eaux usées Rougemont / St-Césaire;
- La liste des déboursés payés d'avance au 7 janvier 2019 au montant de 963 465.39 \$;
- Les salaires et avantages sociaux des élus, des pompiers et des employés municipaux pour la période du 25 novembre au 29 décembre au montant de 61 704.75 \$;
- Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à les payer.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3619

Demande de financement temporaire auprès de Desjardins

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à des travaux d'envergure pour la réfection de la Grande-Caroline;

CONSIDÉRANT QU' une partie du coût des travaux, soit 1.6M\$, est à la charge du Ministère des Transports (MTQ) et ce, tel que confirmé dans l'Entente de collaboration signée entre la municipalité et le MTQ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont maintenant réalisés et que l'entrepreneur demande le paiement des travaux;

CONSIDÉRANT QUE les délais de paiement du MTQ sont plus longs qu'anticipé;

CONSIDÉRANT QUE Desjardins propose à la municipalité un financement temporaire du montant de l'Entente de collaboration, lequel est garantie par ladite entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'autoriser le financement temporaire auprès de Desjardins Entreprises d'un montant maximum de 1 600 000\$ et d'autoriser la directrice générale, Mme. Kathia Joseph à signer pour et au nom de la Municipalité, les formulaires et documents relatifs à ce financement temporaire.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3620

Demande de tenue de l'événement Demi-Marathon des Vergers – Édition 2019

CONSIDÉRANT QUE l'organisme « Just Run » demande à la Municipalité l'autorisation d'organiser la cinquième édition du « Demi-Marathon des Vergers » le 25 août prochain;

CONSIDÉRANT QUE les demandes de l'organisation sont similaires à celles des années précédentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Bruno Despots et résolu de :

- confirmer à l'organisme « Just Run » que la municipalité de Rougemont accepte la date du **dimanche 25 août 2019** pour la tenue de l'événement;
- Autoriser l'organisation à vendre de l'alcool sur le terrain des loisirs, situé au 270, la Grande-Caroline, en autant qu'elle obtienne un permis en ce sens auprès de la RACJ;
- Autoriser l'organisation à occuper le terrain des loisirs à partir du vendredi 23 août à la condition que cela ne nuise pas aux activités des loisirs;
- Autoriser le prêt de tables, de chaises et de bacs de recyclage et s'engage à s'occuper de la mise au chemin des bacs de recyclage, **cependant**, l'organisation aura la responsabilité de mettre les déchets directement au conteneur (la municipalité fera vider le conteneur avant l'événement);
- Promouvoir l'événement via ses divers canaux de communication et aviser les citoyens de Rougemont par envoi postal de la tenue de l'événement ainsi que des entraves qui pourraient avoir lieu;

En contrepartie, l'organisation s'engage à :

- Faire autoriser les parcours par la municipalité de Rougemont au plus tard le 1^{er} juillet 2019 ;
- Obtenir l'autorisation du Ministère des Transports si nécessaire.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3621

Demande de subvention – Club de ski de fond et de raquette de Rougemont

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Club de ski de fond et de raquette de Rougemont adresse au conseil municipal, une demande de don au montant de 3 000\$ pour l'année 2019;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la *Politique de dons et commandites* adoptée par la Municipalité de Rougemont;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme s'adresse aux citoyens de Rougemont;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a déposé ses états financiers pour la saison 2017-2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'accorder à l'organisme deux versements de 1 500\$ (janvier et avril 2019) pour la saison 2018-2019, le deuxième versement étant cependant conditionnel au maintien des activités de l'organisme durant toute la saison 2018-2019.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3622

Demande de don – Fondation « Les Enfants de l'Opéra »

CONSIDÉRANT QUE la Fondation « Les Enfants de l'Opéra » adresse au Conseil municipal, une demande de don pour leurs activités 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a pour mission de faire profiter les élèves de l'école Saint-Michel (et municipalités environnantes) en offrant des instruments de musique afin de contribuer à l'éveil et l'apprentissage musical des enfants d'âge préscolaire;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la *Politique de dons et commandites* adoptée par la Municipalité de Rougemont;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu de verser un montant de 250.00\$ à la Fondation « Les Enfants de l'Opéra ».

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3623

Règlement amendant le plan d'urbanisme 2018-249 afin de modifier les plans des grandes affectations du sol

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont a adopté un plan d'urbanisme pour l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 5 novembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a adopté un projet de règlement lors de la séance du conseil municipal tenue le 5 novembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a tenu, le 7 janvier 2019, une assemblée publique de consultation afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Eric Fortin et résolu d'adopter le présent règlement numéro 2018-259 décrétant et statuant ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Les plans des grandes affectations du sol de l'annexe A du règlement 2018-249 sont modifiés afin d'ajouter une affectation récréative. La modification est décrite à l'annexe A du présent règlement.

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3624

Second projet de règlement amendant le règlement de zonage 2018-242 afin de modifier les usages de la classe service social et gouvernemental (P-4)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont a adopté un règlement de zonage pour l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 5 novembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE la présentation du projet de règlement a été faite le 5 novembre 2018 et que la secrétaire-trésorière a fait mention de l'objet et la portée du présent règlement avant son adoption le _____ conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a adopté un premier projet de règlement lors de la séance du conseil municipal tenue le 5 novembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a tenu, le 7 janvier 2019, une assemblée publique de consultation afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

CONSIDÉRANT QU' une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil dans les délais prévus par la loi et des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'adopter le présent second projet de règlement numéro 2018-258 décrétant et statuant ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

L'article 70 du règlement 2018-242 est modifié en retirant l'usage suivant :

« Centre local de services communautaires (CLSC) (6532) »

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3625

Modification au contrat d'assurance MMQP-03-055037.13 auprès de la Mutuelle des Municipalités du Québec

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont ne dispose plus d'un « centre d'accès communautaire » au sens prévu par l'assureur;

CONSIDÉRANT QUE cet usage a fait l'objet d'un avenant et qu'il importe de supprimer cet usage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'aviser Chapdelaine Assurances et la MMQ de la suppression de l'usage « Centre d'accès communautaire » et de demander la modification du contrat d'assurances.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3626

Adhésion 2019 à la Campagne de promotion touristique régionale de Tourisme au cœur de la Montérégie

CONSIDÉRANT QUE Tourisme au cœur de la Montérégie a fait parvenir à la municipalité les détails de la campagne de promotion touristique régionale;

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion à la campagne peut se faire selon deux options, soit une Option à 0\$ et une Option à 185\$ l'événement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité considère qu'il est important de participer à la promotion régionale du tourisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'adhérer à la campagne de promotion touristique régionale selon l'option 2 au montant de 185.00\$ pour l'événement des Week-ends gourmands.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3627

Autorisation de prolongement du droit d'accès sur la Grande-Caroline du Club de CRVTT

CONSIDÉRANT QUE le club de CRVTT adresse à la municipalité une demande de prolongement d'accès sur la Grande-Caroline afin de rejoindre le Camping Terrasse Rougemont;

CONSIDÉRANT QUE le droit d'accès est présentement jusqu'au Dépanneur Rougemont, soit au 454 la Grande-Caroline;

CONSIDÉRANT QUE le Club s'engage à renoncer à ce droit d'accès si des plaintes survenaient quant à ce prolongement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'autoriser le droit d'accès du Club de CRVTT sur la Grande-Caroline jusqu'au Camping Terrasse Rougemont et ce, conditionnellement à ce qu'aucune plainte officielle ne soit formulée.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3628

Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.

Vote pour : 5

Vote contre :

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus projetées.

En foi de quoi, je donne le présent certificat

Ce 8^e jour de janvier 2019

Kathia Joseph, OMA
Directrice-générale et secrétaire-trésorière

.....
Secrétaire-trésorière

.....
Maire

PROJET